

HAUS DORF

Suivi des travaux d'assainissement
à l'intérieur du bâtiment
(27 septembre au 3 novembre 2021)



Marie-Paule Guex

Juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

FICHE SIGNALÉTIQUE	1
RÉSUMÉ	1
1 CONTEXTE DE L'INTERVENTION	3
1.1 Travaux de réhabilitation	3
1.2 Contexte archéologique	3
1.3 Déroulement des travaux	5
2 OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES	7
2.1 Phase 1 : le bâtiment 2 et les locaux L. 2 et L. 8	7
2.2 Phase 2 : le bâtiment 1 et les locaux L. 1 et L.6	11
2.3 Phase 3 : l'abandon de la cuisine du local L. 6, et la chambre L. 7	18
2.4 Phase 4 : la maison de Commune (bâtiment 4, L. 4 – L. 5)	19
2.5 Phase 5 : le bâtiment 3 (et le local L. 3)	21
2.6 Conclusion	24
ANNEXES	25
Relevé 1	26
Relevé 2	27
Liste des unités de terrain (UT)Liste des unités de terrain (UT)	29

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune :	Niedergesteln, district de Rarogne VS
Lieu-dit :	Pfarreigasse
Chantier :	Maison de Commune
Sigle :	NID21
Coordonnées :	CNS1288, 2'262'475 / 1'129'204. Altitude : 645 m.
Projet :	Réhabilitation de bâtiments communaux
N° parcelles	277, 278, 295
Maître d'ouvrage :	Commune de Niedergesteln
Exécution des travaux :	Zengaffinen AG.
Surface explorée :	env. 100m ² . Analyse des élévations en maçonnerie des 1 ^{er} et 2 ^e niveaux des bâtiments
Date de l'intervention :	27 – 29 septembre 2021, 2 personnes sur place ; 28 octobre et 3 novembre 2021 (1 personne)
Coordination :	Office cantonal d'archéologie (OCA), Corinne Juon
Mandataire :	Bureau InSitu Archéologie SA, Sion (O. Paccolat)
Equipe de fouille :	1 archéologue (Marie-Paule Guex), 1 collaborateur
Elaboration rapport	Marie-Paule Guex
Topographie	OCA, InSitu SA
Photogrammétrie	InSitu SA
Dessins/infographie	M.-P. Guex, C. Meylan
Contexte archéologique	Habitat villageois
Datation :	Moyen Age, Moderne

RÉSUMÉ

En septembre 2021, le bureau InSitu a été mandaté pour effectuer une analyse archéologique sur le site de réhabilitation des édifices attenants au nord de la maison de Commune de Niedergesteln. Les parties inférieures en maçonnerie et les sous-sols ont été examinés.

Les parois des unités de bâtiments ont été construites ou remplacées à de nombreuses reprises, de sorte qu'hormis la Maison de Commune formant l'extrémité sud du pâté de maisons, aucune unité n'est composée de quatre murs chaînés ensemble.

Il semble que le quartier se développe à partir de son centre vers le nord, puis vers le sud.

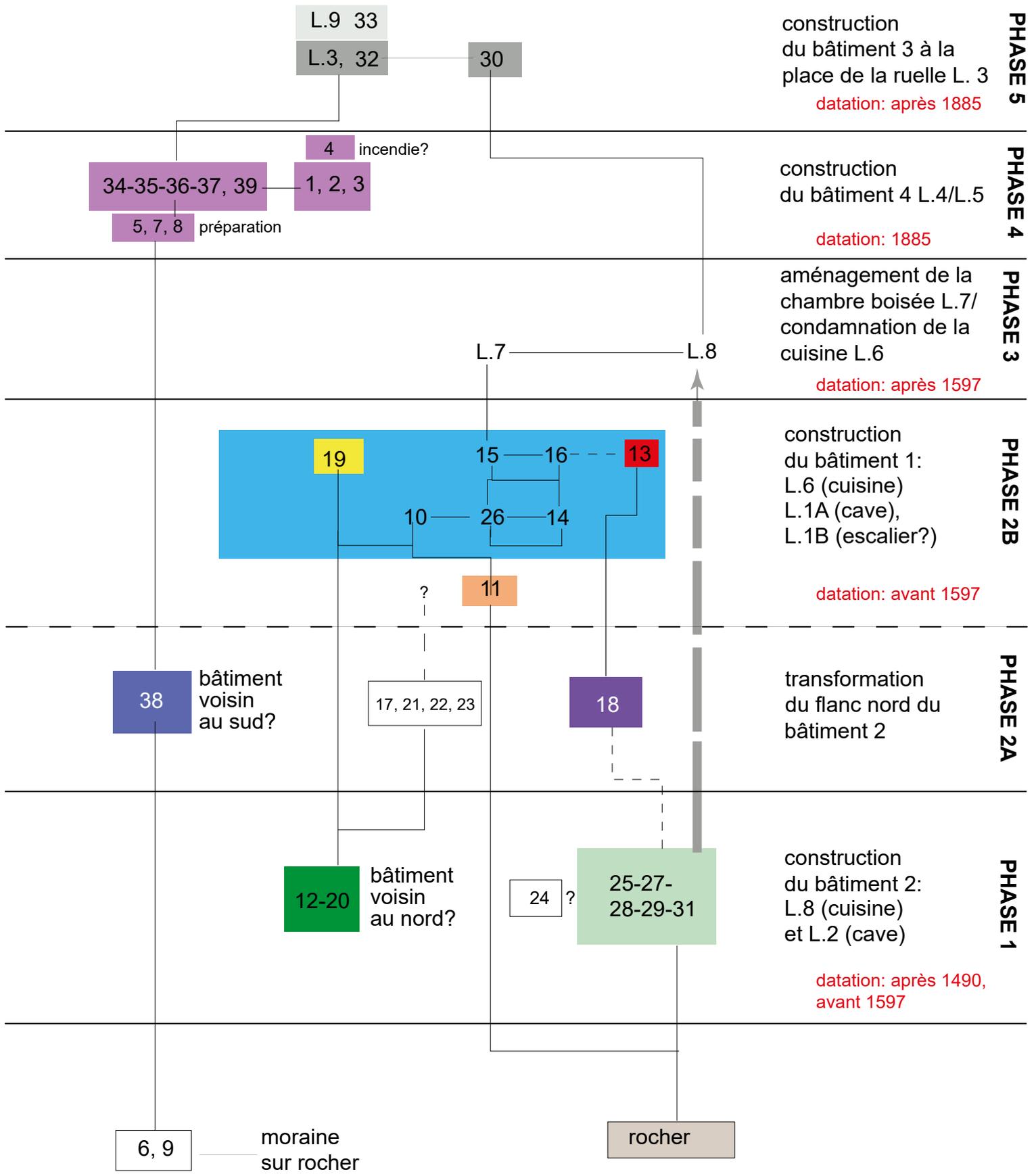


Tableau chronostratigraphique

1 CONTEXTE DE L'INTERVENTION

1.1 Travaux de réhabilitation

La Commune de Niedergesteln a entrepris la réhabilitation des bâtiments abandonnés depuis quelques temps dans la Pfarreigasse. Ceux-ci, placés en enfilade au nord de la Maison de Commune, permettent de tripler la surface au sol des locaux communaux. Les travaux effectués dans les édifices sont la mise à niveau des sols grâce à l'arasement du rocher sur lequel les maisons sont édifiées, le démontage de cloisons de refend et d'équipements ainsi que l'assainissement des parois. Les façades ont été conservées telles quelles et n'ont pas été décrépées. Les rues Pfarreigasse et Hofgasse ont été ouvertes afin de modifier les équipements suivant les nouvelles fonctions des bâtiments, avec notamment le raccordement au chauffage central logé dans un local (Trielhaus) à l'ouest de la Wefa-Haus.

1.2 Contexte archéologique

Le village actuel est dominé par les ruines du château de la Tour-Châtillon, forteresse très bien défendue, édifiée sur un éperon rocheux délimitant l'agglomération sur son côté oriental (**Fig. 1**). La famille de la Tour est arrivée à Niedergesteln en 1170. Le château est mentionné en 1235 dans les sources écrites.

Dans les années 1970, l'église située juste en amont des locaux de la Commune a été restaurée et a fait l'objet d'une analyse archéologique¹. La phase la plus ancienne de l'édifice a été datée de l'époque romane. Une dizaine d'années plus tard, d'autres travaux ont été suivis dans l'église par l'Atelier d'archéologie médiéval de Moudon². En 1986, la Wefa-Haus, ancienne habitation située en contrebas de la Pfarreigasse, a été restaurée et a été documentée par l'archéologue H.-J. Lehner (1986)³. Lors des travaux, des restes de murs ont été retrouvés dans la cave du bâtiment ; l'un d'eux semble pouvoir être interprété comme un tronçon d'une ancienne enceinte. Construite sur le tracé de cette dernière, la première phase du bâtiment daterait des 13^e – 14^e siècles selon Lehner⁴. L'édifice a été profondément rénové au 17^e siècle⁵. Tous ces édifices s'échelonnent dans la pente les uns au-dessus des autres (**Fig. 2**). Les bâtiments en cours de réhabilitation sont adossés à l'escarpement rocheux ; la moitié de la surface de leur premier niveau est occupée par le rocher. Les niveaux inférieurs (1^{ers} niveaux L. 1, 2, 3, 4, 5 et le 2^e niveau L. 6 du bâtiment 1) sont accessibles par la Pfarreigasse, tandis que les 2^{es} niveaux L. 8, 9 (et le 3^e niveau L. 7 du bâtiment 1) donne de plain-pied sur la Kirchgasse.

L'église, le château et la « Wefa-Haus », par leur ancienneté, ont justifié une intervention archéologique dans les parties basses maçonnées des bâtiments à restaurer, dans le but de définir la présence de vestiges médiévaux.

1 W. Stöckli, *Niedergesteln VS, Pfarrkirche. Archäologische Untersuchungen 1976*. Rapport manuscrit déposé auprès de Service de l'Immobilier et du Patrimoine

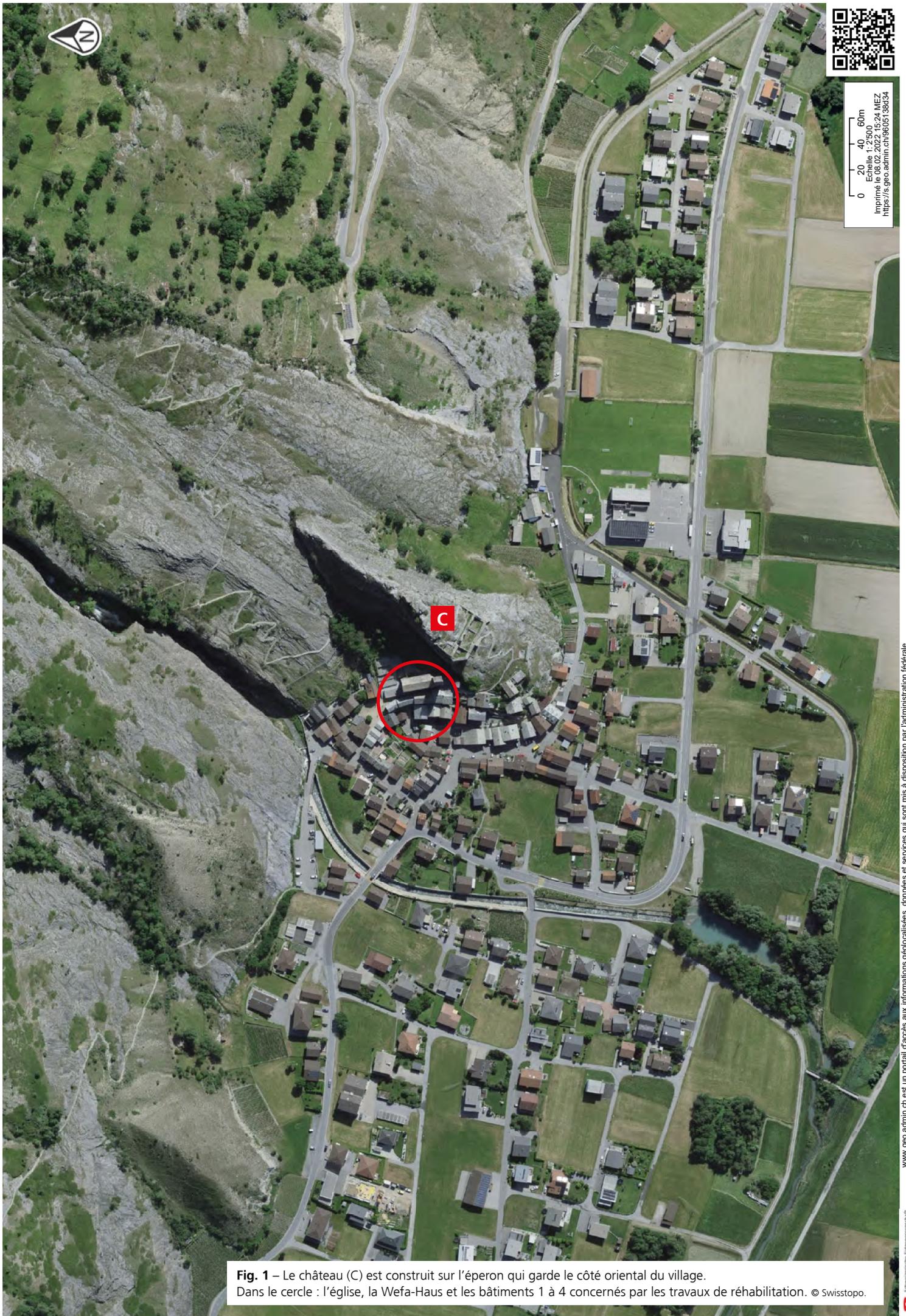
2 J. Sarott, *Niedergesteln VS, Pfarrkirche. Archäologische Untersuchungen 1985*. Rapport manuscrit déposé auprès du Service de l'Immobilier et du Patrimoine

3 H.-J. Lehner, *Haus « Wefa », Niedergesteln. Bericht über die bauarchäologischen Untersuchungen, August – September 1986*. Rapport manuscrit déposé auprès du Service de l'Immobilier et du Patrimoine.

H.-J. Lehner, «Das «Wefa-Haus» in Niedergesteln. Bericht über die archäologische Untersuchung im Sommer 1986,», *Vallesia* 43, 1988, pp. 121 – 124.

4 Cette datation est basée sur des considérations stylistiques. Le premier rapport de Lehner fait référence à des analyses dendrochronologiques effectuées par le laboratoire de Moudon (Orcel) dont les résultats ne figurent pas dans les rapports et publications de Lehner. Il n'est pas assuré que ces analyses ont bien été effectuées.

5 De nombreuses dates gravées entre 1675 et 1697 sont conservées dans les superstructures.



0 20 40 60m
Echelle 1:2'500
Imprimé le 08.02.2022 15:24 MEZ
<https://s.geo.admin.ch/9605138d34>

Fig. 1 – Le château (C) est construit sur l'éperon qui garde le côté oriental du village.
Dans le cercle : l'église, la Wefa-Haus et les bâtiments 1 à 4 concernés par les travaux de réhabilitation. © Swisstopo.

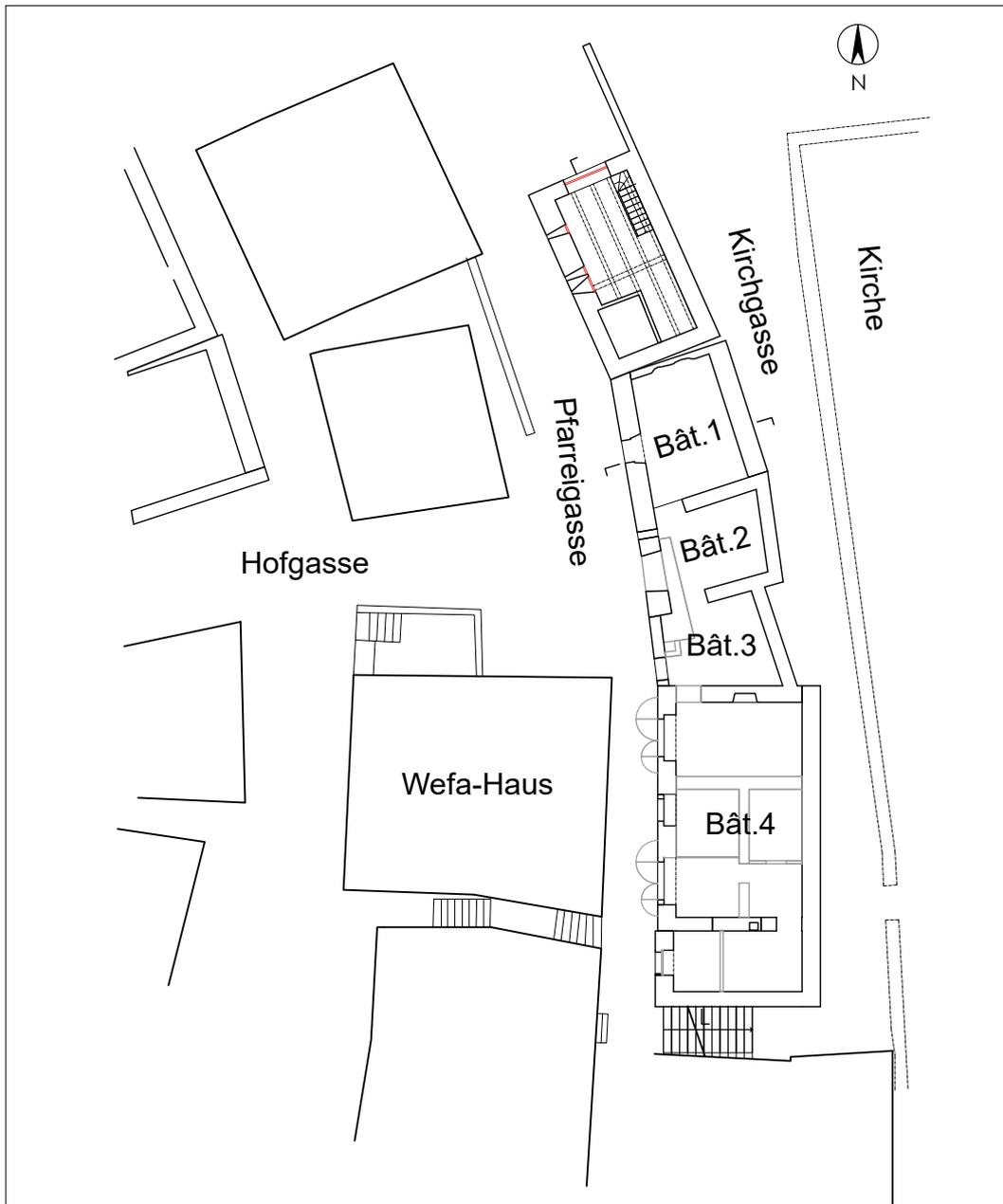


Fig. 2 – Situation de l'église, de la Wefa-Haus et des bâtiments de la Commune. Sur la base du plan Vomsattel Wagner Architekten.

1.3 Déroulement des travaux

1.3.1 Conditions de l'analyse

L'intervention archéologique a été programmée en août dans le planning des travaux, les fouilles et analyses devant se dérouler sans arrêt de chantier. La Direction des Travaux n'a jamais tenu compte des archéologues et ne les ont pas inclus dans le calendrier. En conséquence, l'intervention, pourtant planifiée un mois à l'avance, a été effectuée dans des conditions peu optimales : bruit, poussière⁶, présence d'outils, tubes, câbles, planches déposés dans



Fig. 3 – Des conditions de travail poussiéreuses.

⁶ Il a été nécessaire d'exiger l'arrêt du percement du rocher dans les locaux où l'analyse archéologique devait être menée : le bruit et la poussière rendaient l'intervention impossible.

tous les locaux, passages ininterrompus d'ouvriers (**Fig. 3**). La fouille des sols a été prétéritée par la quantité de matériaux (0,30 – à 0,40 m débris divers, poussière, pierres, sables et amas de ciment frais solidifiés sur place) qui ont été déposés peu avant notre intervention, probablement à l'occasion du piquage des murs, et non évacués.

Des analyses par dendrochronologie ont été effectuées dans les parties supérieures boisées des bâtiments en 2020 par M. Schmidhalter de Brig à la demande de la Commune⁷. Quelques prélèvements ont pu être effectués dans les niveaux inférieurs, dans les éléments de bois visibles⁸. Suite aux démontages de 2021, d'autres éléments en bois sont apparus. Le linteau de la fenêtre (UT31) du local L. 2 a pu être prélevé lors des travaux et a fait l'objet d'une analyse par dendrochronologie. Les résultats des analyses sont difficiles à utiliser en regard du grand nombre de remplois dont ces datations témoignent.

1.3.2 Travaux effectués

Les bâtiments ont été numérotés de 1 à 4, du nord au sud. Les locaux concernés par l'intervention archéologique dans les 1^{ers}, 2^{es} voire 3^{es} niveaux ont été numérotés de 1 à 9. Les murs et autres structures ont été numérotés de 1 à 39 et succinctement décrits. Les relevés

ont été exécutés sur la base des plans et coupe fournis par l'architecte⁹. Un plan (**Relevé 1**) et une coupe (**Relevé 2**) nord-sud sont illustrés dans ce rapport, accompagnés d'un tableau chronostratigraphique.

Les parois maçonnées décrépies dans les deux niveaux inférieurs des locaux ont été étudiées, surtout dans les angles des locaux afin de déterminer les relations entre elles. Les faces extérieures des parois n'ont pas été observées en raison du crépi conservé ou de leur appui contre le substrat du côté oriental. La chronologie des solives de sol/plafond, des portes et des fenêtres par rapport aux murs où elles sont insérées a été déterminée. Une chronologie générale des cinq locaux a pu être ébauchée. La datation absolue fait défaut en raison des nombreux remplois d'éléments en bois.

La documentation des sols des niveaux inférieurs a été réduite en raison de l'absence ou de la disparition des vestiges et de la difficulté à mettre au jour sous les gravats les quelques traces que ceux-ci peuvent éventuellement avoir laissé. Dans le local L.1B, le nettoyage d'une petite surface a été exécuté entre deux affleurements du rocher. Dans le local L. 1A, le secteur (6 m²) avait été excavé en-dessous du niveau de sol (le niveau du seuil conservé dans le mur de refend servant de référence) avant l'intervention archéologique¹⁰, et recouvert de 0,30 m de gravats. Aucun mur antérieur au local L. 1 ne semblait s'y trouver, et donc la probabilité d'y retrouver des niveaux antérieurs était réduite. En revanche, au niveau supérieur L.6, un reste de sol en pierre (cuisine) a pu être dégagé et documenté.

Dans les locaux L. 2 et L. 3, le rocher occupe une bonne partie de la surface. Dans le local L. 2 la partie restante du



Fig. 4 – Pfarreigasse, vue du nord. Les excavations de la rue se situent sur d'anciennes conduites. L'éventualité de découvertes archéologiques était faible.

⁷ M. Schmidhalter, VS/Niedergesteln, Kirchgasse, 2-4-6. Dendrochronologische Untersuchungsberichte, Labornummern 621600 – 621629, 20. Februar 2020.

⁸ Un prélèvement de M. Schmidhalter provient du linteau de la porte d'entrée du local L. 1, mais, le rapport ne précise pas l'emplacement exact ; or le linteau est constitué de deux pièces de bois associées à deux maçonneries formant le mur, ce qui rend la datation peu significative.

⁹ Vomsattel Wagner Architekten, Visp.

¹⁰ Il est impossible de déterminer si cette excavation résulte de travaux antérieurs ou de ceux de 2021.

volume a été comblée de remblais pour installer le plancher après la construction du bâtiment. Le démontage du plancher en 2021 et les gravats ont rendu vaine la recherche de traces plus anciennes. Dans le local L. 3, le terrain a été excavé jusqu'au rocher lors de la construction du bâtiment 3 (fin 19^e – 20^e s.) : il ne restait donc plus de sols attribuables aux périodes antérieures. Dans le local L. 4, appartenant à l'édifice le plus récent, le sol en ciment moderne a été piqué pour être remplacé, mais le sous-sol constitué d'un remblai damé a été conservé. La tranchée pour l'implantation d'une conduite de chauffage a révélé que ce remblai avait une épaisseur minimale de 0,40 m ; sa présence ne garantit pas la conservation de niveaux plus anciens sous-jacents. Seul le sous-sol du local L. 5 a pu être documenté en cours de démontage par Corinne Juon (OCA)¹¹ : sous les sols modernes sont apparus des restes d'un sol en mortier peut-être plus ancien, posé sur du terrain naturel.

Dans la Pfarreigasse, les travaux d'excavation ont été pratiqués à l'emplacement d'anciennes conduites (**Fig. 4**). La découverte de vestiges y était impossible.

2 OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

La chronologie établie entre les structures a permis de déterminer que l'édifice central (bâtiment 2) était le plus ancien et que son côté sud bordait peut-être une ruelle est-ouest. Un bâtiment (bâtiment 1) aurait ensuite été construit sur son côté nord. De l'autre côté de la ruelle sud, il semble que se trouvait une maison avant la construction de la maison de Commune (Bâtiment 4) à la fin du 19^e siècle (**Relevé 1**).

2.1 Phase 1 : le bâtiment 2 et les locaux L. 2 et L. 8

Le local est édifié sur l'affleurement rocheux qui forme une éminence à cet endroit. Le sol du local L. 2, situé au niveau des seuils des deux portes nord et sud, était réduit à moins de la moitié de la surface du local ; l'autre moitié était occupée par le rocher. Le sol était un plancher porté par des solives, apparemment posées sur du remblai¹² ; il était déjà démonté à notre arrivée. Il n'était peut-être pas d'origine. Le sol du local L. 8 superposé était également un plancher sur solivage, établi au niveau des seuils des portes nord et sud. Il était également démonté à notre arrivée¹³.

2.1.1. Les parois

Trois parois de ce local sont conservées, à l'est, au sud et à l'ouest (murs UT27, 28, 25). La paroi nord (UT26) actuelle est constituée d'une maçonnerie différente et, selon le tableau chronostratigraphique, serait



Fig. 5 – Dans le bâtiment 2, la paroi orientale, tout comme les parois nord et sud, est fondée sur le rocher. Dans la partie supérieure, à la hauteur du local L. 8, le parement est rubéfié et reflète la présence d'unâtre de cuisine dans l'angle nord-est de la salle. Vue de l'ouest.

¹¹ C. Juon a gracieusement mis son rapport d'intervention à notre disposition.

¹² M. Schmidhalter a fait un prélèvement de bois dans une « poutre du sol ».

¹³ Prélèvement dans le plancher par M. Schmidhalter.

postérieure¹⁴. La paroi nord d'origine n'a pas été retrouvée (disparue ou située au-delà de la limite nord du secteur analysé).

Les parois est et sud (UT27 et 28) sont fondées sur la roche (**Fig. 5**). La base du mur ouest (UT25) n'a pas été observée. Le sommet des parois ouest et sud est coupé au niveau du sol du local L. 8. Des parois plus récentes et plus étroites les surmontent et forment les parois sud et ouest du local L. 8¹⁵. La paroi orientale s'élève au moins jusqu'au plafond du local L. 8.

La paroi ouest et les fosses d'égout

La paroi ouest était dans le local L. 2 entièrement dissimulée par une maçonnerie (UT29) qui renfermait deux fosses d'égout verticales (**Fig. 6**). La maçonnerie, qui a été démontée au cours de ce chantier, était dès sa construction chaînée au mur (UT25) ; elle était conservée jusqu'au sol du local L. 8, de la fenêtre (UT31) à la porte sud (**Fig. 7**). A l'origine, elle s'élevait au moins jusqu'à une probable fenêtre du niveau supérieur (L. 8) et était couronnée par un ou deux éviers¹⁶. La



Fig. 6 – Local L. 2. La maçonnerie UT29 renferme deux fosses d'égout contiguës (flèches), sous des éviers du 2^e niveau (L. 8), démontés à une époque inconnue. Vue du nord.



Fig. 7 – UT29: maçonnerie renfermant les conduits d'égouts (flèches) des éviers (démontés) du 2^e niveau (L. 8). Vue du nord-est.

paroi ouest d'origine de ce niveau a disparu, probablement en même temps que l'évier et le sommet de la colonne d'égouts (**Fig. 8**). Le fond et le débouché inférieur des deux fosses n'ont pas pu être repérés. Ils sont situés bien en-dessous du fond de fouille du côté intérieur et masqués par le crépi en façade. La paroi ouest est observable au nord jusque dans le local L. 6 du bâtiment 1. Son extrémité nord se termine par une limite verticale, probablement un arrachement (**Fig. 9**). En façade, cette limite est visible sous la forme d'une maçonnerie verticale en saillie de 0,10 - 0,15 m sur le crépi (**Fig. 10**). Elle est un indice en faveur de l'extension

vers le nord de cet édifice primitif. Cette hypothèse rend plus compréhensible la position de la fenêtre (UT31) du local L. 2, retrouvée coincée entre la paroi nord (actuelle) et l'extrémité de la tour d'égout : associée à une paroi nord plus éloignée, elle n'est plus aussi confinée.

¹⁴ La chronologie entre cette paroi et la paroi orientale est indéterminée.

¹⁵ Il n'est pas possible de déterminer la chronologie entre ces deux parois.

¹⁶ L'emplacement logique d'un évier de cuisine à toutes les époques est sous une fenêtre de façade afin d'assurer la lumière et une évacuation facile vers l'extérieur.

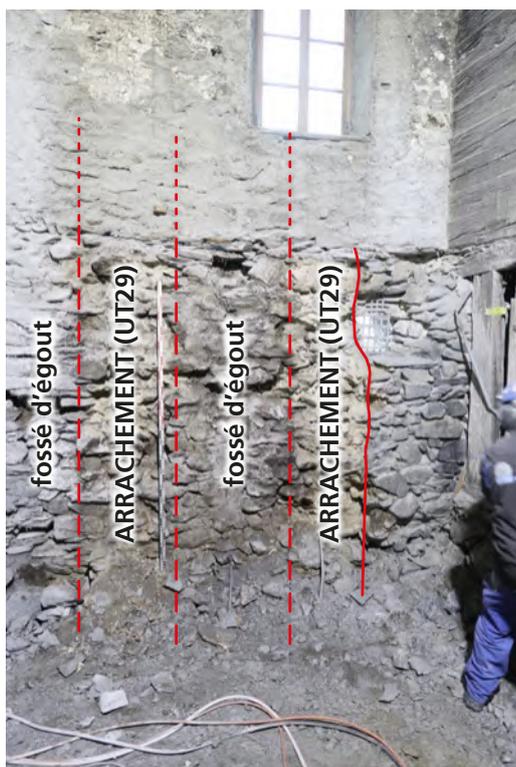


Fig. 8 – Local L. 2. La paroi ouest d’origine du 2^e niveau (L. 8) a été remplacée ; les éviers ont probablement été démontés en même temps. Ici la maçonnerie UT29 a été démontée, révélant le mur ouest du local et les négatifs des fosses (lignes). Vue de l’est.

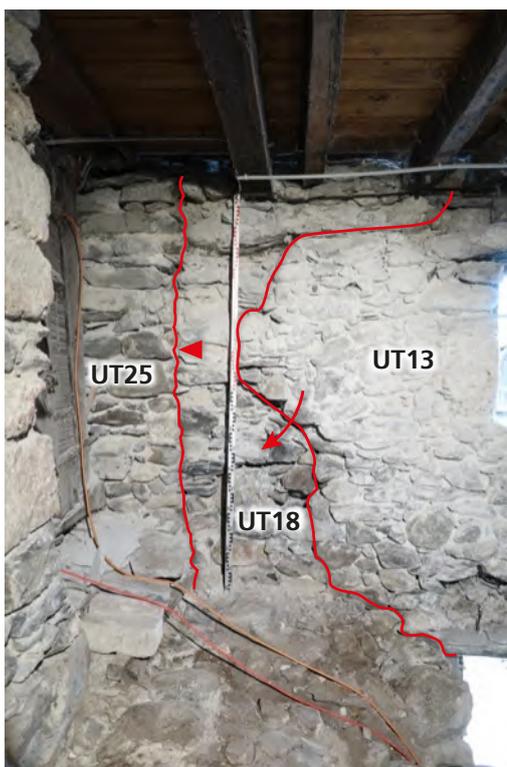


Fig. 9 – La maçonnerie d’origine (UT25) du bâtiment 2 a été arrachée à son extrémité nord. Sa longueur initiale est inconnue. Un nouveau mur (UT18) la prolonge vers le nord dont le parement a dû être restitué (UT13). Vue de l’est.



Fig. 10 – Façade ouest du bâtiment L. 1. L’extrémité nord arrachée du mur UT25 est remarquable par un décrochement vertical en saillie (flèche). Vue de l’ouest.

La paroi sud

La paroi sud comprend une porte dès l'origine ; d'une hauteur de 1,50 m, celle-ci atteste qu'une cave occupait ce niveau inférieur L. 2, ce qui est corroboré par la présence d'une cuisine au 2^e niveau (L. 8) (**Fig. 11**). Le seuil de la porte se situait au même niveau que la porte nord plus tardive ; toutes deux reflètent le niveau du sol du local L. 2, 1 m au-dessus du sol de la salle L. 3. Avant les travaux de 2021, un palier de bois existait devant cette porte dans le local L. 3 et deux échelles le reliaient au sol du local L. 3 et à la Kirchgasse. Cette disposition était le dernier état du bâtiment 3. La situation d'origine était différente.

La paroi est

La paroi est se poursuivait théoriquement vers le nord également, mais aucun indice n'a pu le confirmer car le mur était dans un tel état (poussière, crépi, réfections) que l'analyse en était impossible. La présence d'une réfection au voisinage de la paroi de madriers du local L. 7 (bâtiment 1) pourrait trahir l'arrachement du mur lors de la construction de cette paroi de bois.

Le parement du mur est rubéfié sur une hauteur de 1,20 m près de la paroi de bois et cette zone coïncide avec l'ouverture découpée dans le bois pour l'insertion d'un poêle (**Fig. 5 et 12**). Celui-ci chauffait la chambre boisée (L. 7) et était chargé à partir d'unâtre établi dans l'angle nord-est du local L. 8. La hotte a disparu et le plafond ne présente aucune trace de réfection à cet emplacement : ce plafond est complètement postérieur à l'âtre et au mur.



Fig. 11 – Local L. 2. La porte sud du local, par sa hauteur réduite (1,50 m), est une porte de cave. Vue du nord.



Fig. 12 – Dans la paroi sud du local L. 7, une ouverture a été découpée dans le bois afin d'y loger l'arrière d'un poêle à charger depuis l'âtre de la cuisine (L. 8). Vue du sud.

2.1.2 La datation

Sept prélèvements ont été effectués par M. Schmidhalter dans ces deux niveaux du bâtiment 2, dans les planches et solives des sols (avant leur démontage) et du plafond du local L. 8. Quatre ont fourni une date. Dans le local L. 2, la deuxième solive depuis le sud portant le sol

en bois provient d'un arbre abattu en 1650. Dans le local L. 8, une planche du sol et une solive du plafond donnent la date de 1597, tandis qu'une autre solive du plafond du local voisin L. 9 remonte à 1462.

La diversité des résultats ne permet pas de déterminer une date de construction ou de transformation. Le plafond actuel du local L. 8 est postérieur au démontage de la hotte du foyer et de l'abandon de celui-ci, et traduit probablement le renoncement à l'utilisation du local comme cuisine. La récurrence de la date de 1597, si elle n'est pas une réfection ponctuelle, fournit un *terminus post quem* à cette transformation et donc un *terminus ante quem* à la construction du bâtiment 2. La solive du sol du local L. 2 résulte d'une réfection ponctuelle ou d'une rénovation effectuée dès 1650. La solive de 1462, située dans une aile qui n'a pas été construite précocement (voir le chap. 2.5 Phase 5), est de toute évidence un remploi qui se rapporte à la présence d'édifices anciens dans le périmètre de Niedergesteln.

Le linteau de la fenêtre du local L. 2 a été daté. Pris d'origine dans la maçonnerie (UT31), il a livré une date d'abattage de quelques années postérieure à 1490¹⁷. Comme il est impossible de déterminer si ce bois est dans une position de premier emploi, et la plupart des bois utilisés dans ces bâtiments étant quant à eux en remploi, la date de 1490 est un *terminus post quem* à la construction de ce bâtiment 2 qui passe pour le plus ancien parmi les quatre unités étudiées.

2.2 Phase 2 : le bâtiment 1 et les locaux L. 1 et L.6

L'extrémité nord des parois ouest (UT25) et est (UT27) du bâtiment 2 a été arrachée, ainsi que probablement la paroi nord dont aucune trace n'a été mise au jour. Il est possible que le but fut d'agrandir (ou de rétrécir ?) le volume primitif. D'autres murs ont été construits en remplacement des parois démontées.

Les quatre parois du local L. 1 (UT12-20, 18, 26, 11) ne sont pas chaînées entre elles ; elles appartiennent toutes à des étapes de construction différentes. Le local est occupé en partie par le rocher, le privant de plus de la moitié de sa surface utile. La faible surface disponible dans la moitié nord était probablement dotée d'un sol de terre. Le 2^e niveau (L. 6) bénéficie en revanche de toute la surface. Il était en partie constitué d'un empierrement et en partie d'un plancher. Ce dernier était démonté depuis longtemps déjà puisque M. Schmidhalter n'y a pas fait de prélèvement.

2.2.1 Les parois

La paroi nord (phase 1 ?)

La paroi nord (UT12, 20) actuelle du local L. 1 est peut-être antérieure aux autres.

Elle s'élève au moins sur les deux niveaux inférieurs du bâtiment (L. 1 et L. 6) (**Fig. 13**). Sa face extérieure (nord) est inconnue. Ainsi, il est possible que ce mur fasse partie de la maison voisine au nord.

La partie inférieure du mur dans le local L. 1 comprenait une ouverture aux parois rectilignes mais non verticales, et de profondeur inconnue. L'ouverture est bouchée par une maçonnerie (UT17) constituée de pierres posées à plat et de blocs de tuf taillés (**Fig. 14**). Disposée au milieu de la longueur de la paroi, d'une hauteur de 1,40 m et d'une largeur de 0,60 m avec un fond (seuil ? tablette ?) situé env. 0,40 m au-dessus du sol, cette ouverture serait à interpréter comme une niche plutôt que comme une porte ou une fenêtre.

L'extrémité orientale n'est pas chaînée à la paroi est (UT11) du local ; l'extrémité nord de cette dernière s'appuie contre ce parement¹⁸. Quant à son extrémité ouest, elle est inconnue. Il est possible que cette maçonnerie soit la façade sud du bâtiment mitoyen actuel, ou celle d'un édifice plus ancien (**Fig. 15**).

¹⁷ F. Langenegger, Expertise dendrochronologique d'un linteau en mélèze, Niedergesteln (VS), 11.04.2022.

¹⁸ Leurs mortiers liants sont différents.

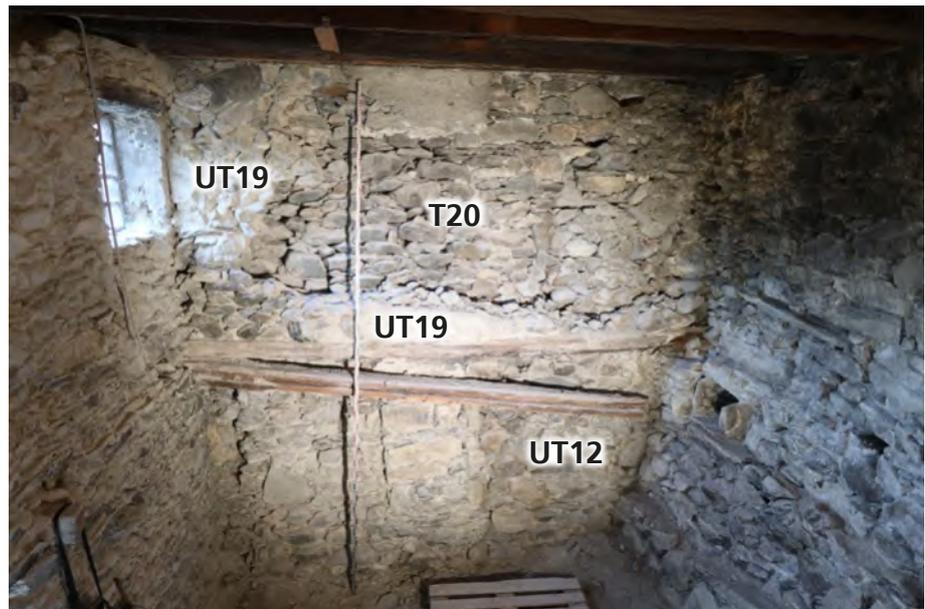


Fig. 13 – La paroi nord (UT20) du bâtiment 1 s'élève sur au moins deux niveaux. Il est possible qu'elle consiste en la façade sud du bâtiment voisin au nord. Un doublage en maçonnerie (UT19) habille le parement brut de la paroi. Vue du sud.

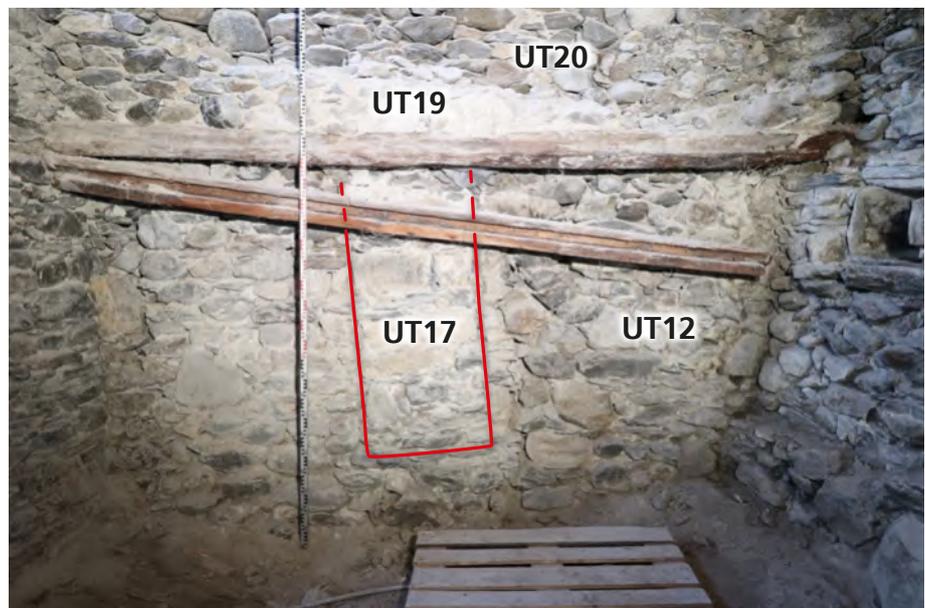


Fig. 14 – Dans le local L. 1, une ouverture indéterminée dans la paroi nord a été bouchée avec des blocs de tuf (UT17). Vue du sud.

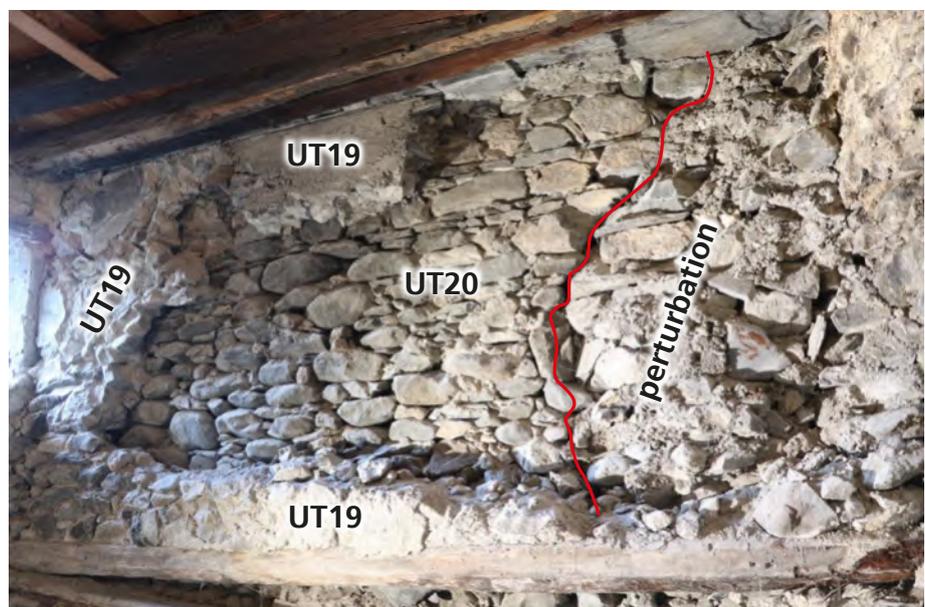


Fig. 15 – Au 2^e niveau du bâtiment 1 (L. 6), la paroi nord est doublée par une maçonnerie (UT19). Vue du sud-est.

Au 2^e niveau (L. 6), la paroi (UT20 = 12) a été masquée par un doublage (UT19) de 0,18 m d'épaisseur (Fig. 15). La face sud du doublage comprend des restes de l'enduit de finition lissé et teinté de noir (suie). La maçonnerie est fondée sur une sablière qui reposait sur le plancher de la salle. Elle a peut-être été construite lors de l'installation de la cuisine L.6 (phase 2B).

L'extrémité ouest du doublage (UT19) est appuyée contre le cadre de la fenêtre de la paroi ouest. Son extrémité orientale est appuyée contre le parement de la paroi nord (UT11) (Fig. 13 et 16).

Cette maçonnerie a été construite pour masquer le mur brut (UT20), et peut-être aussi pour isoler la salle contre l'humidité et les courants d'air. Ceux-ci s'immisciaient peut-être en raison du mauvais ajustement du bâtiment 1 et du bâtiment voisin au nord l'un contre l'autre. Cette observation corrobore l'hypothèse que la paroi (UT20) était à l'origine, et est peut-être encore¹⁹, la façade sud du bâtiment voisin.

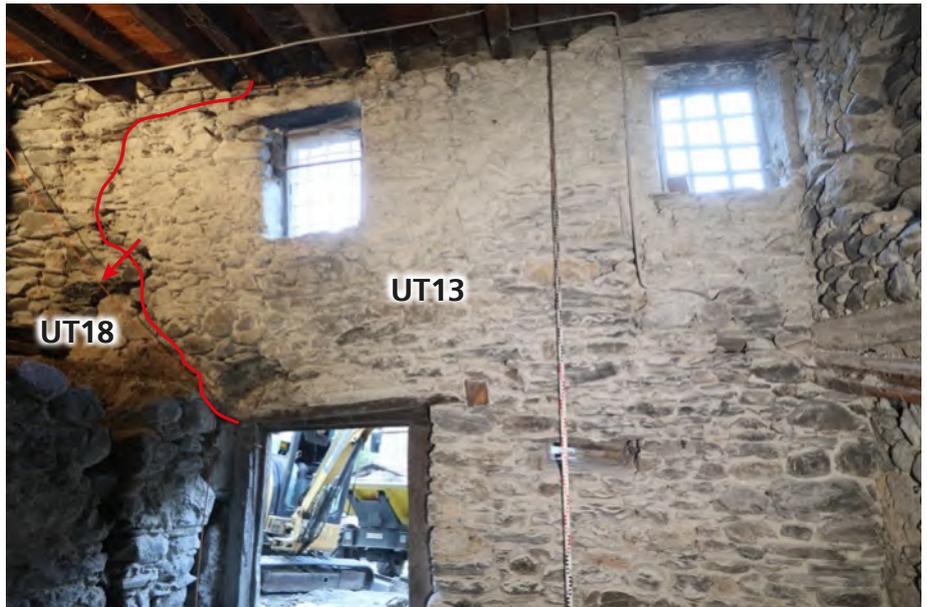


Fig. 16 – Dans le bâtiment 1, le doublage (UT19) de la paroi nord (UT20) est appuyé contre le piédroit de la fenêtre ouest. Le parement de la paroi ouest (UT18) a été remplacé par une maçonnerie (UT13) de faible épaisseur. Vue de l'est.

La paroi ouest (phase 2A)

L'arrachement de la paroi ouest (UT25) du local L. 2 sert d'appui à une nouvelle maçonnerie (UT18) d'orientation similaire qui prolonge la première vers le nord et forme la paroi ouest du bâtiment 1 (Fig. 9). La nouvelle maçonnerie est peu observable car elle est masquée par un doublage (UT13) du côté intérieur et par le crépi conservé sur la façade. Ainsi, il n'est pas possible de déterminer si elle se trouve aussi du côté nord de la porte du local L. 1. Il est également impossible de déterminer si cette porte et la fenêtre sud du local L. 6 font partie de ce mur ou sont percées postérieurement. La fenêtre nord du local L. 6, quant à elle, est postérieure : du côté intérieur, il est visible que cette fenêtre s'ouvre dans le bouchon d'une embrasure de porte. En façade, des parcelles de crépi manquent et laissent deviner le cadre en dalles de pierre d'une fenêtre bouchée qui est peut-être d'origine dans le mur mais surtout incompatible



Fig. 17 – Bâtiment 1, façade ouest. Sous le crépi actuel se dissimule une ancienne fenêtre (bouchée), incompatible avec la fenêtre actuelle : celle-ci est percée dans le mur. Vue de l'ouest.

¹⁹ Il est difficile de pencher en faveur de l'un ou de l'autre sur la base du plan dessiné par l'architecte.

avec la fenêtre nord et la porte bouchée : celles-ci sont donc percées dans le mur (**Fig. 17**). La porte devait être associée à un balcon ou un escalier descendant sur la rue.

L'extrémité nord du mur ouest (UT18) est quant à elle invisible ; aucune chronologie ne peut être avancée avec les parois nord (UT19 - UT20).

Le parement intérieur du mur ouest (UT18) semble avoir subi des dégâts car il a dû être reconstitué grâce à une maçonnerie (UT13) (**Fig. 16**) ; cette réparation a peut-être été exécutée lors de l'installation de la cuisine du local L. 6. Suivant cette chronologie, le mur UT18 matérialiserait une étape de construction antérieure. L'extrémité sud de cette maçonnerie de réparation a une épaisseur moindre de sorte à rattraper le creux du parement antérieur abîmé et ravalé (**Fig. 9**). La porte d'entrée du local L. 1, la fenêtre sud et la porte (bouchée) du local L. 6 sont respectées par cette maçonnerie, mais cette disposition ne permet pas d'affirmer qu'elles existaient avant le reparalementage intérieur.

La paroi est (phase 2B)

La paroi orientale (UT11) s'élève d'un seul tenant sur la hauteur des deux niveaux inférieurs ; sa limite supérieure n'est pas connue. Elle est fondée sur l'escarpement rocheux qui monte du nord au sud à cet endroit (**Fig. 18**). Elle prolonge la paroi est (UT27) du local L. 2 mais selon un axe légèrement différent. La chronologie entre les deux parois est inconnue, dissimulée par la paroi sud (UT26) qui semble s'appuyer contre son parement. Les mortiers liant les murs UT11 et UT27 sont différents, tandis que le mortier de la paroi UT26 est similaire à celui du mur UT11. Il semblerait donc que ces deux dernières pourraient appartenir à la même étape de chantier, malgré l'absence de chaînage évident.

La face ouest du mur (UT11) comprend deux ressauts superposés situés au-dessus du niveau de sol du local L. 1 (**Fig. 19**). Elle comprend également d'origine une niche et les solives du plafond ; les solives du plafond du 2^e niveau (L. 6) ont vraisemblablement été insérées en perçant le mur. Aucun reste de crépi n'y est observable. Son extrémité nord s'appuie contre le mur (UT20).

Il est possible que la construction de ce mur soit contemporaine du mur ouest (UT18), bien que les caractéristiques des deux soient différentes.



Fig. 18 – La paroi orientale du bâtiment 1 s'élève sur la hauteur des deux niveaux inférieurs (L.1 et 6) et est fondée sur le rocher. Vue de l'ouest.

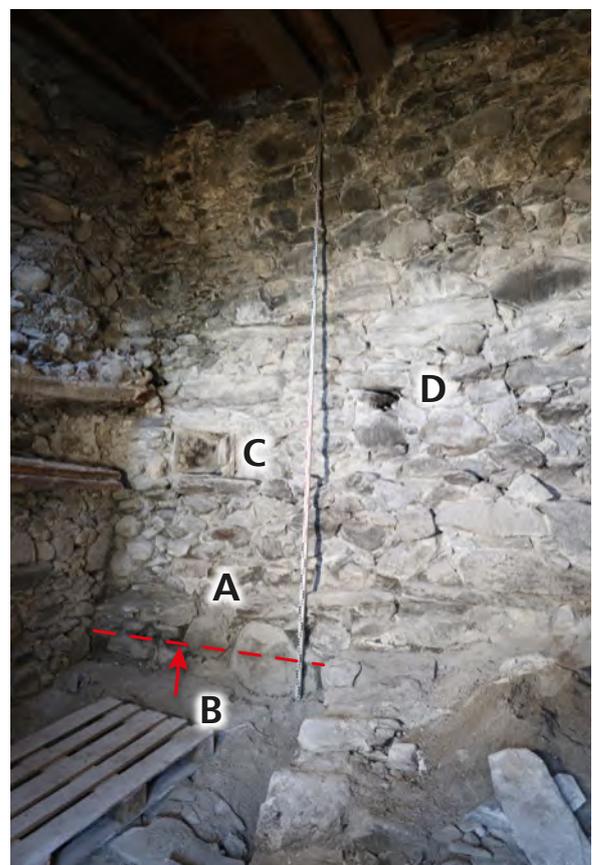


Fig. 19 – La paroi orientale du local L.1 comprend deux ressauts (A) à sa base, situés au-dessus du sol supposé (B) de la salle, une niche (C) et les solives du plafond (D) étaient prises dès l'origine dans la maçonnerie. Vue de l'ouest.

La paroi sud (phase 2B)

La paroi sud (UT26) du bâtiment 1 a été construite avec une porte d'origine permettant le passage entre les locaux L. 6 et L. 2. La configuration actuelle, avec une paroi de bois bâtie sur son sommet, n'est peut-être pas d'origine ; son sommet était peut-être plus haut. Elle est fondée sur le rocher (**Fig. 20**). Elle est perpendiculaire à la limite d'arrachement de la paroi ouest (UT25) du local L. 2 et cette correspondance serait un argument pour associer la démolition de la paroi ouest et la construction du mur (UT26) qui rétrécit le local L. 2 et délimite le bâtiment 1 sur son côté sud.

L'extrémité orientale de la paroi sud (UT26) paraît s'appuyer contre le parement du mur (UT11) ; ces deux murs, liés avec des mortiers similaires, pourraient avoir été érigés lors de la même étape de construction. L'extrémité sud est parementée pour servir de piédroit à la porte de liaison entre les locaux L. 6 et L. 2.

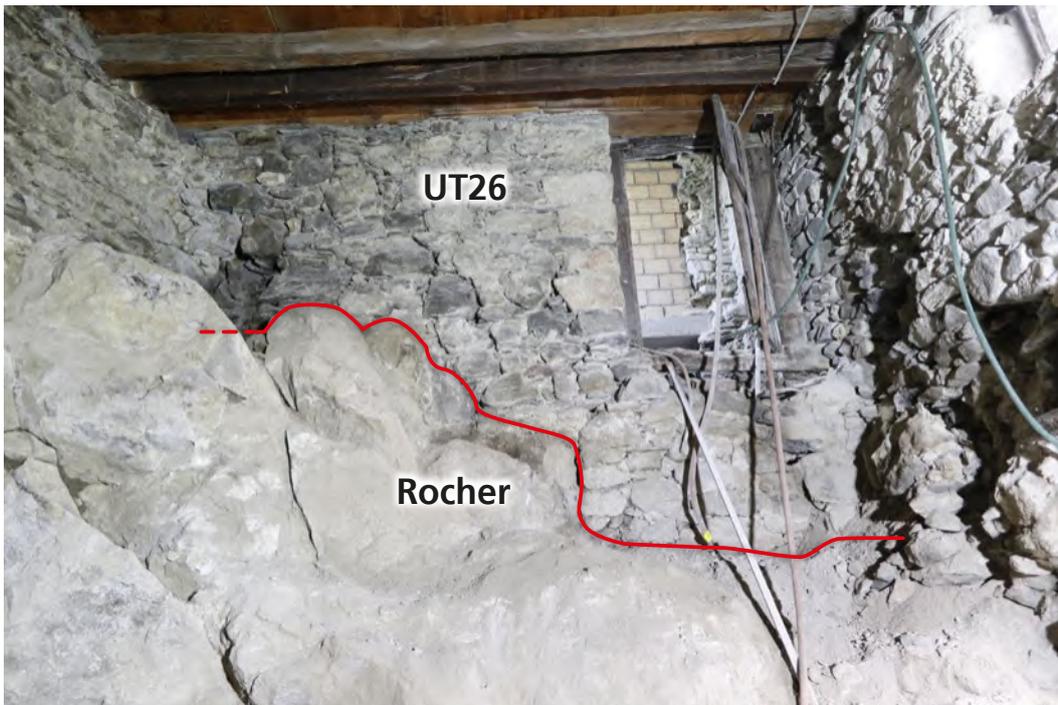


Fig. 20 – Bâtiment 1. La paroi sud (UT26) du local du local L. 6 est fondée sur le rocher. Vue de l'ouest.

2.2.2 La partition du local L.1 (Phase 2B)

Une paroi de refend (UT10) d'orientation est – ouest partage le local L. 1 en deux volumes. Elle a été retrouvée arasée, mais elle devait s'élever à l'origine jusqu'au plafond. Son extrémité orientale est appuyée contre le parement de la paroi est (UT11). Son extrémité ouest, composée d'une porte dont il subsiste le seuil, aboutit dans le jour de l'entrée du local (**Fig. 21 et 22**), les deux ouvertures n'étant pas incompatibles (**Fig. 23**). En revanche la chronologie entre ce mur (UT10) et la paroi ouest (UT18) est impossible à déterminer. La porte du mur (UT10) peut être associée à l'entrée comme elle peut aussi être associée à un escalier intérieur permettant la liaison entre les deux niveaux inférieurs du bâtiment 1. Le mur (UT10) délimite un secteur utilisable au nord (L. 1A) et un secteur délaissé (L. 1B) en raison de la présence du rocher. Dans le petit espace compris entre les deux portes et l'escarpement rocheux, le niveau de marche est constitué de terre piétinée remplissant les creux entre des affleurements de la roche dont les sommets sont usés par les divers passages (**Fig. 23**). La partie L. 1B du local inférieur pourrait avoir constitué un vestibule au bas d'un escalier menant à l'étage.



Fig. 21 – Local L. 1. Le volume était subdivisé par des parois délimitant les surfaces utiles et celles occupées par le rocher. Ici le mur (UT10) formait la paroi sud d'un espace dans la moitié nord du local. Vue du nord-est.

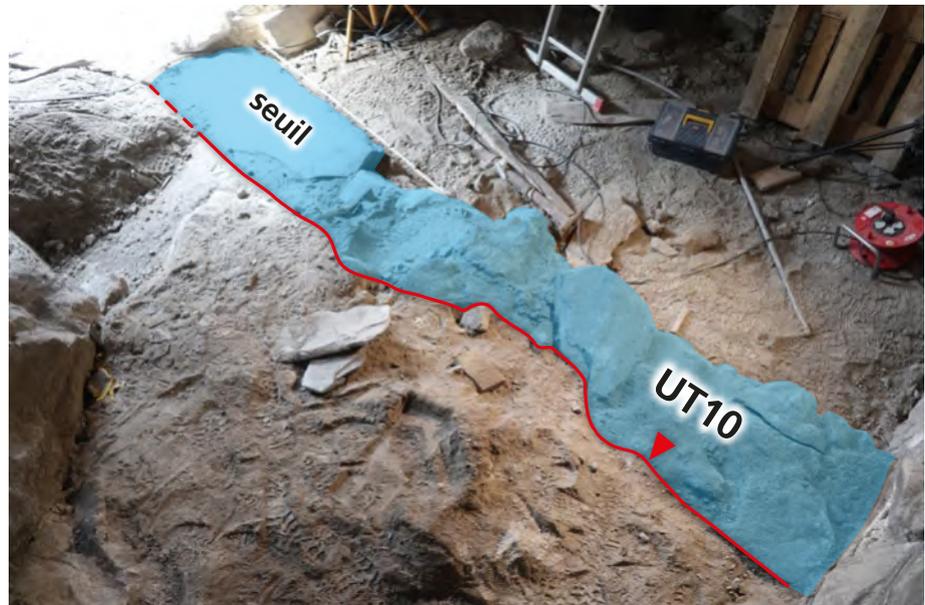


Fig. 22 – Local L. 1. Le mur (UT10) était construit en partie contre terre sur son côté sud. Vue du sud-est.

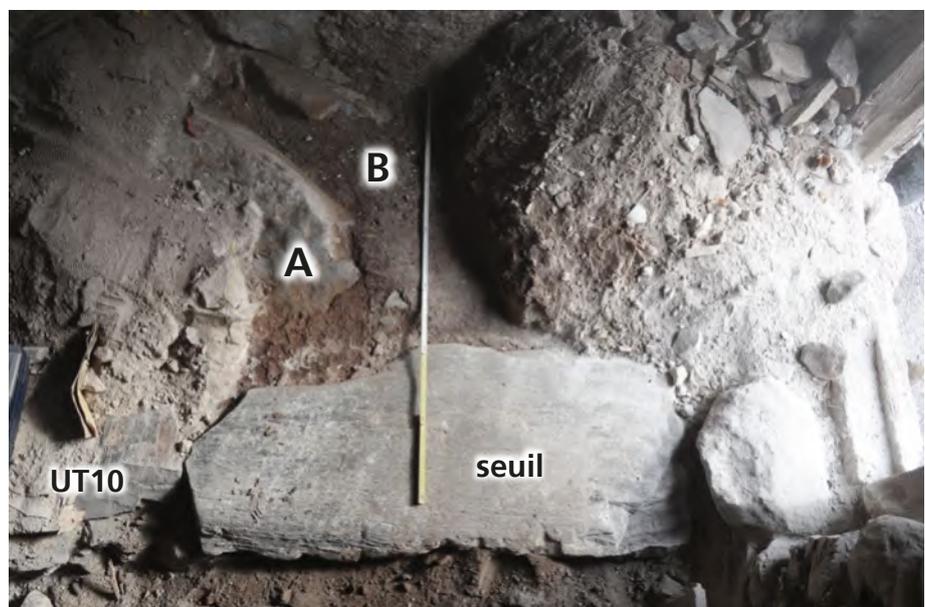


Fig. 23 – Local L. 1. Le mur (UT10) comprend un seuil attestant la présence d'une porte fermant la cave nord. Au sud de la porte, l'espace était peut-être utilisé comme base d'un escalier montant à l'étage. Les aspérités (A) du rocher sont lissées par les passages ; les interstices entre les affleurements sont comblés par de la terre piétinée (B) reflétant l'utilisation des lieux. Vue du nord vers le bas.

2.2.3 L'équipement du local L. 6 (Phase 2B)

Le 2^e niveau du bâtiment 1 est aménagé comme cuisine. Dans l'angle sud-est, un foyer (UT15) en forme de quart-de-rond est aménagé sur un socle maçonné de 0,80 m de hauteur (Fig. 24). La sole est constituée de dalles posées à plat sur la surface du socle. Les parois du socle sont habillées d'un enduit lissé. Le foyer coïncide avec le sommet de l'escarpement rocheux. Sa forme a été choisie pour exploiter au mieux la surface malgré l'affleurement. Aucune trace n'a subsisté de la hotte qui devait se trouver au-dessus du foyer. Le plafond actuel se trouve 1,30 m seulement au-dessus du foyer : il est trop bas (Fig. 25). Il n'appartient pas à la phase d'utilisation du foyer.

Ce foyer est associé à un sol empierré (UT16) présent sur une bande de 1,50 x 2,50 m le long de la paroi sud (UT26) (Fig. 26 et 27). La limite nord des pierres correspond au mur (UT14) construit sur le rocher, à 1,50 m de la paroi sud et s'élevant jusqu'à concurrence du niveau de sol en pierres (Fig. 28). Ce mur est un soutènement retenant le remblai rapporté pour implanter les pierres du sol et soutenant une partie du socle du foyer. Il soutenait également l'extrémité sud des planches du sol de la cuisine qui couvrait la cave (L. 1).

Cette disposition permet de formuler une hypothèse : ce mur (UT14) et celui (UT10) qui délimite une cave fermée (L. 1A) pourraient avoir servi de murs-limons de l'hypothétique escalier (L. 1B) reliant la cuisine et la cave, aménagé sur l'escarpement rocheux. Cette hypothèse permet d'avancer que la porte d'entrée actuelle du local L. 1 n'existait pas au départ, l'accès à la cuisine étant alors assuré directement de la rue par la porte du local L. 6. L'entrée actuelle aurait été ouverte postérieurement, offrant un accès à la cuisine par l'escalier de la cave.



Fig. 24 – Bâtiment 1, local L. 6. Dans l'angle sud-est, un foyer (UT15) a été installé sur un socle en quart-de-rond. Vue de l'ouest.



Fig. 25 – Bâtiment 1, local L. 6. Au-dessus du foyer (UT15), le plafond se situe à une hauteur de 1,30 m et ne présente pas les restes d'une hotte. Ce plafond atteste l'abandon du foyer au moins lors de la construction de la chambre en bois (encore actuelle) du 3^e niveau. Vue de l'ouest.

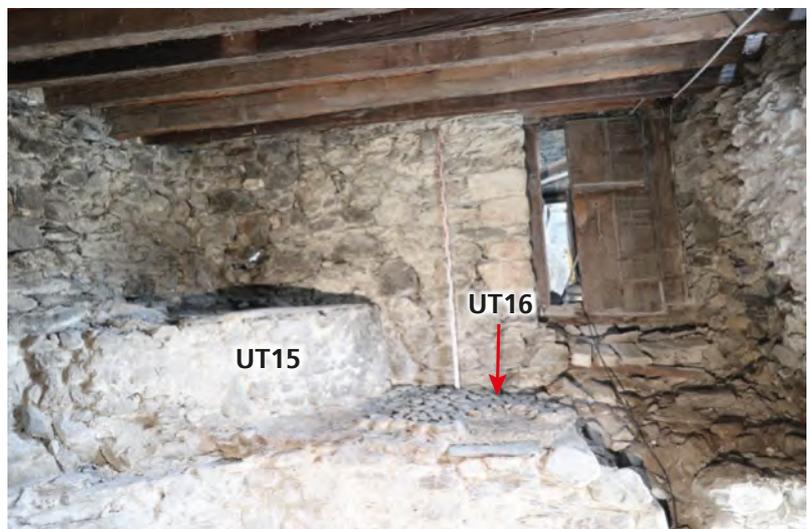


Fig. 26 – Bâtiment 1, local L. 6. Le foyer (UT15) est associé à un sol en pierres (UT16) installé sur une bande de 1,50 m le long de la paroi sud. Sur le reste de la surface, le sol consistait en un plancher (disparu). Vue du nord.

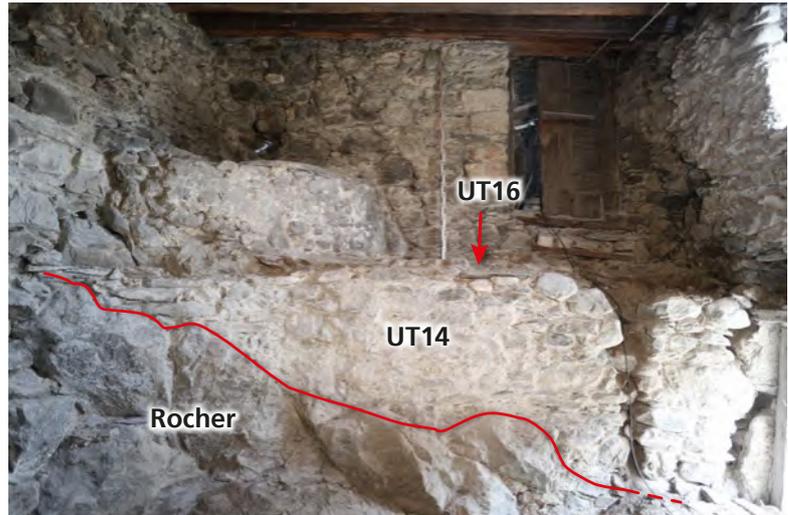
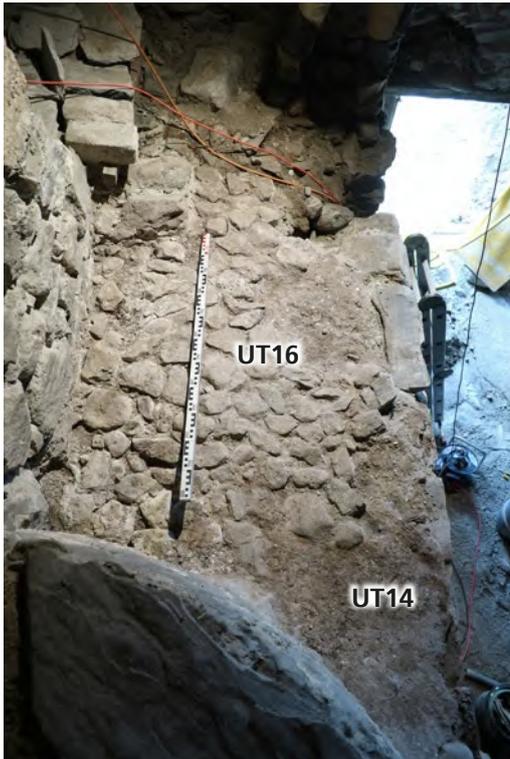


Fig. 28 – Bâtiment 1, local L. 6. Le sol en pierres (UT16) était fondé sur un remblai maintenu par un mur de soutènement (UT14) fondé sur le rocher et soutenant également l'extrémité des planches du sol en bois couvrant la cave. Vue du nord.

Fig. 27 – Bâtiment 1, local L. 6. Sol en pierres (UT16) sur une partie de la cuisine. Vue de l'est.

2.2.4 La datation

Le seul prélèvement effectué par M. Schmidhalter dans les deux niveaux inférieurs du local L. 1 se situe dans le linteau de la porte d'entrée. L'analyse dendrochronologique a livré une date d'abattage en 1512.

Cette information est difficile à utiliser parce que le linteau comporte deux poutres et que le prélèvement n'est pas exactement situé. En outre, si l'une des poutres est clairement prise d'origine dans la maçonnerie de reparamentage (UT13), il n'est pas certain que l'autre le soit dans le mur de façade (UT18). Par ailleurs, la porte n'est peut-être pas d'origine dans le mur. Et pour rendre l'exercice encore plus improbable, l'élément du linteau est peut-être en remploi, pratique plutôt habituelle dans ce groupe de bâtiments. La date de 1512 doit être prise comme un *terminus post quem* pour la création de la porte ou pour la réfection du parement intérieur. Quant à l'enveloppe du bâtiment 1, elle est antérieure à la création de la chambre boisée du local L. 7, qui pourrait dater du 16^e siècle selon les analyses.

2.3 Phase 3 : l'abandon de la cuisine du local L. 6, et la chambre L. 7

2.3.1 La construction de la chambre boisée du 3^e niveau (L. 7)

La cuisine du local L. 6 a été abandonnée. La hotte du foyer a été démontée, attestant que celui-ci ne servait plus. Le plafond actuel a été aménagé. Situé trop bas au-dessus du foyer il témoigne de l'abaissement du niveau de marche du 3^e niveau (L. 7), lequel est constitué d'une boîte en madriers. Et, comme dans les constructions en bois, les parois, sols et plafonds sont étroitement imbriqués, il est possible que la boîte actuelle du local L. 7 ait été construite ou reconstruite à ce moment. Le sol de la nouvelle chambre était situé au même niveau que celui du local voisin (L. 8, bâtiment 2) qui paraît avoir toujours été là : les trous des solives semblent d'origine dans le mur oriental de la salle.

Dans la paroi sud de la boîte, une porte de liaison avec le local L. 8 a été prévue dès le départ. À côté de celle-ci, une ouverture découpée à la scie logeait le dos d'un poêle chargé en braises depuis l'âtre du local L. 8 (**Fig. 29**). Cette association entre le local L. 7 du bâtiment 1 et le local L. 8 du bâtiment 2 justifie leur mise à niveau.



Fig. 29 – Bâtiment 1, paroi sud du local L. 7, vue du sud. La porte et la découpe pour le poêle témoignent de la mise en relation des locaux des bâtiments 1 et 2, justifiant leur mise à niveau.

2.3.2 La datation

M. Schmidhalter a effectué cinq prélèvements dans cette chambre (parois et poutres de plafond). Quatre ont fourni des dates différentes les unes des autres, mais assez proches dans le temps, entre 1485 et 1509. Etant donné le manque d'uniformité de ces dates, il est justifié de supposer que les bois sont en remploi. Le début du 16^e siècle est un *terminus post quem* à la construction de la salle boisée. Etant donné que l'abandon de l'âtre de la salle L. 8 pourrait avoir eu lieu après 1597, il est légitime d'avancer une date au cours du 16^e, voire au 17^e siècle pour la construction de la salle boisée.

2.4 Phase 4 : la maison de Commune (bâtiment 4, L. 4 – L. 5)

2.4.1 La construction à la place d'un bâtiment plus ancien

Construite d'un seul tenant, la maison de Commune semble avoir été érigée à l'emplacement d'un bâtiment plus ancien dont une paroi a été conservée comme mur de refend dans la nouvelle structure.

Ce mur (UT38), qui sépare les locaux L. 4 et L. 5, est d'une facture différente des quatre autres façades (UT34, 35, 36, 37). Son extrémité orientale semble avoir été arrachée de sorte à ménager un passage vers le local L. 5. L'arrachement (UT39)



Fig. 30 – Bâtiment 4, local L. 5, face sud du mur de refend (UT38). L'arrachement de son extrémité est (39) a été rhabillé avec le même mortier que le liant des quatre façades. Vue du sud-est.



Fig. 31 – Bâtiment 4, local L. 4. Le côté nord du mur sud (UT38) de la salle est masqué par les protections mises en place pour la durée du chantier. Vue du nord.



Fig. 32 – Bâtiment 4, local L. 5. A: reste d'un sol en mortier. Vue du sud. © C. Juon, OCA.



Fig. 33 – Bâtiment 4, local L. 4. Paroi orientale (UT35) comprenant dès l'origine des trous d'évacuation de fumée et les solives du plafond. Vue du nord-ouest.



Fig. 34 – Bâtiment 4, local L. 4. Un niveau charbonneux (UT4) a été repéré dans l'angle sud-est de la salle. Il doit probablement résulter du défournement d'un foyer ou d'un début d'incendie. Il repose sur le terrain nivelé pour la construction de la maison de Commune. Vue du nord-ouest.

a été rhabillé par un enduit dont le mortier est le même que le liant des quatre façades (**Fig. 30**). L'extrémité ouest de ce mur n'a pas pu être observée en raison de la présence d'un coffrage protégeant la chaufferie du bâtiment du côté du local L. 4 et de la conservation du crépi dans le local L. 5 (**Fig. 31**). La chronologie avec la façade ouest (UT37) n'est donc pas connue.

Dans l'angle nord-ouest du local L. 5, au-dessus du ressaut de fondation du mur nord (UT38), un reste de sol en mortier est conservé. Il est impossible de déterminer si ce sol est contemporain du mur antérieur (UT38) ou de la maison de Commune (**Fig. 32**).

La façade ouest du local L. 5 présente un décrochement par rapport à la façade ouest du local L. 4 et ce décrochement se poursuit jusqu'au toit. Les deux faces du mur étant restées crépies, il est impossible d'en déterminer la raison.

Le local L. 4 était divisé en trois salles par deux murs de refend (UT1 et 2-3) de facture similaire à celle des murs de façades. Deux d'entre elles étaient subdivisées par des parois de refend. Deux trous d'évacuation de fumée ont été aménagés dans le mur oriental dès sa construction. Ils attestent la présence de poêles (**Fig. 33**). Le revêtement du niveau de marche d'origine n'est pas connu parce qu'il a été remplacé par un sol en béton.

Comme ces lieux étaient des locaux utilitaires, le sol était peut-être fait de terre brute, d'un empierrement ou d'un plancher.

Dans le local sud-est, une couche de charbon de bois est apparue sous le sol en béton (**Fig. 34**). Elle repose sur la planie horizontale damée et préparée pour la construction du bâtiment 4. Elle est localisée dans l'emprise du local sud-est²⁰. Son interprétation est incertaine (début d'incendie ? défournement de poêle ?), mais sa chronologie est claire : cette couche est contemporaine du bâtiment 4.

2.4.2 La datation

Des dix prélèvements pour dendrochronologie effectués dans ce bâtiment 4, six ont fourni des dates. Trois proviennent du local L. 4²¹ qui livrent tous une date entre 1884 et 1885. Comme tous les bois concernés sont pris d'origine dans la maçonnerie des façades, il ne fait aucun doute que le bâtiment a été construit à la fin du 19^e siècle.

Les trois autres prélèvements proviennent de la charpente. Ils fournissent une date entre 1812 et 1813. A moins de conclure que le toit a été posé avant les murs de la maison, il semble clair que cette charpente est en remploi. Le laps de temps relativement court qui sépare les deux lots de datations corrobore cette hypothèse : la maison de Commune réutilise la charpente d'un édifice encore en bon état au moment de sa démolition.

Quant au mur de refend (UT38) séparant le local L.5, il n'offre aucun moyen de datation. Peut-être appartenait-il à l'édifice de 1813 démolé pour construire la maison de Commune ?

2.5 Phase 5 : le bâtiment 3 (et le local L. 3)

Ce corps de bâtiment paraît avoir été créé lors de la construction de la maison de Commune. La paroi nord (UT28) correspond à la façade sud du local L. 2, la paroi sud (UT34) à la façade nord du bâtiment 4. De là à fermer le volume par deux murs est et ouest et le couvrir d'un toit il n'y avait qu'un pas.

La paroi orientale (UT32) du local L. 3 est construite contre le terrain amont et fondée sur le rocher (**Fig. 35**). Elle ne se situe pas dans le prolongement des parois orientales des locaux L.2 et L.4, mais légèrement en retrait ; elle est donc indépendante de ces deux murs et de ces deux unités de bâtiments. Son sommet n'est pas connu. Le parement du 2^e niveau (L. 9) est enduit de ciment. La paroi ouest (UT33) est une maçonnerie liée au ciment au 1^e niveau (L. 3), elle est donc au moins postérieure au milieu du 19^e siècle.

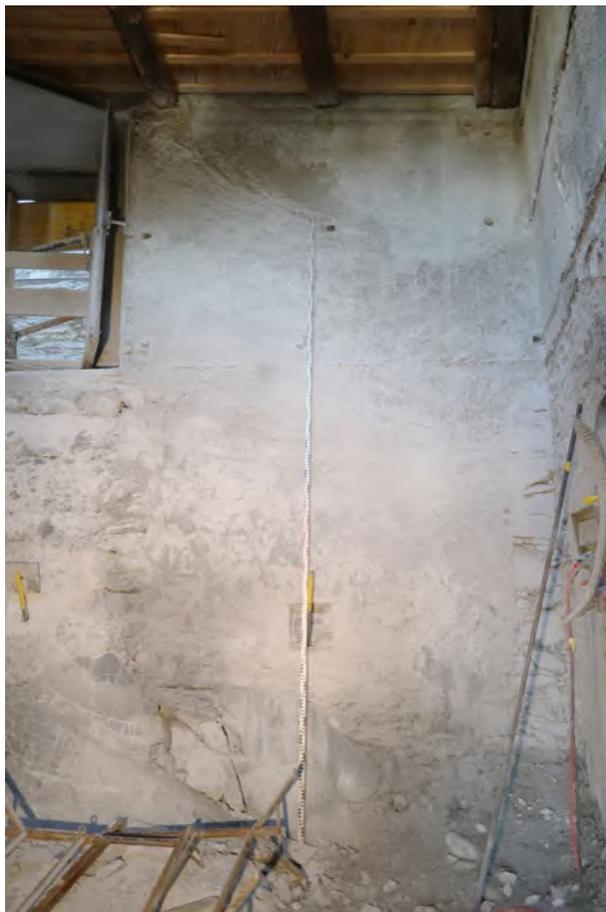


Fig. 35 – Bâtiment 3. La paroi orientale (UT32) est fondée sur le rocher et contre le terrain amont. Son crépi ayant été entièrement conservé, son sommet est inconnu. Vue de l'ouest.

²⁰ C. Juon a observé cette extension.

²¹ L'un provient d'une solive du plafond, deux proviennent des poutres du linteau de la fenêtre.



Fig. 36 – Bâtiment 3. La paroi occidentale (UT33) du 1^{er} niveau est construite au moyen de mortier au ciment. Une tour de latrines était installée dans l'angle nord-ouest du local. Le portillon de curage est visible au bas du mur. La paroi ouest du 2^e niveau est construite en parpaings de ciment. Vue de l'est.



Fig. 37 – Façades ouest des bâtiments en cours de réhabilitation. La façade du bâtiment 3 et les cadres de fenêtres en bois sont modernes et présentent un aspect ancien. Vue du nord-ouest.

Une colonne d'égout des latrines supérieures se trouvait encore dans l'angle nord-ouest du local. Le portillon de curage existe encore. Au 2^e niveau (L. 9), la paroi est constituée de parpaings de ciment (**Fig. 36 et 37**). En façade ouest, l'aspect de ce mur est contemporain, y compris les cadres en bois des fenêtres.

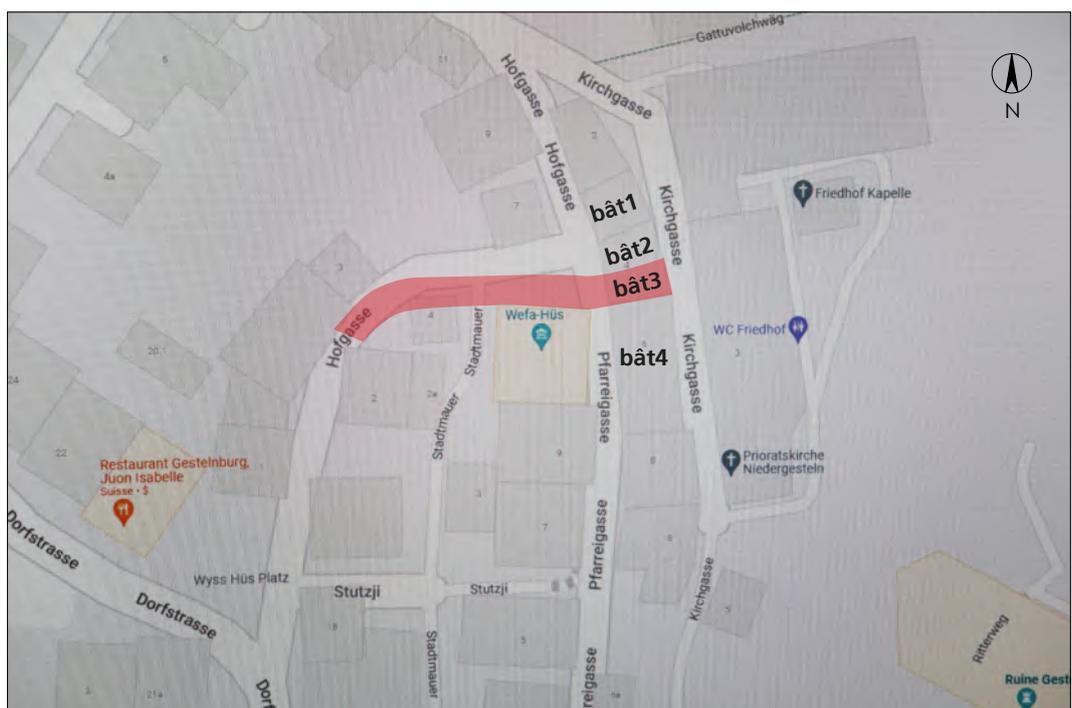


Fig. 38 – Plan actuel du village. En rose : hypothétique ancien tracé de la Hofgasse. © google maps.



Fig. 39a et 39b – Bâtiment 3, paroi sud. La ligne inclinée (flèches) formant la base du crépi au ciment pourrait être le négatif du toit d'un appentis construit dans l'espace compris entre les bâtiments 2 (au nord) et 4 (au sud), avant la construction du bâtiment 3 actuel. A : porte ouverte en 2021. Vue du nord.

L'espace L. 3 semble avoir été dépourvu de constructions jusqu'au 19^e – 20^e siècle. Sa forme est trapézoïdale. Son niveau inférieur est occupé en grande partie par l'escarpement rocheux. Sa limite sud (= paroi nord du bâtiment 4) est située dans le prolongement de la façade nord de la Wefa-Haus. Il est alors possible de formuler l'hypothèse que la Hofgasse avait un tracé légèrement plus au sud, au pied de la façade de la Wefa-Haus. Elle croisait la Pfarreigasse et se poursuivait à l'est entre la façade sud du bâtiment 2 et la façade nord du bâtiment 4 pour rejoindre la Kirchgasse à peu de distance de la porte de l'église (**Fig. 38**). Un escalier a pu être aménagé à cette extrémité de la rue puisque la dénivellation entre la Pfarreigasse et la Kirchgasse est plutôt prononcée (60%). Le changement de tracé de la rue pourrait avoir été justifié par la construction du local de service Trielhaus et par la création du local L. 3 qui a barré le passage.

Le parement nord de la paroi sud du local L. 3 présente une ligne inclinée partant du niveau de la Kirchgasse et descendant en direction du linteau de la porte d'entrée du local (**Fig. 39a et b**). Cette ligne marque la base du crépi de ciment dont la paroi est enduite. Elle pourrait être interprétée comme la ligne d'une toiture d'un appentis installé entre les bâtiments 2 et 4 après la construction de ce dernier et l'abandon de la rue. Peu après, l'appentis aurait été remplacé par le bâtiment 3 actuel. Cette hypothèse expliquerait pourquoi la façade ouest est construite avec des matériaux récents, tandis que la paroi orientale est construite au moyen de pierres et de mortier à la chaux.

2.6. Conclusion

Les bâtiments étudiés à Niedergesteln font partie de l'habitat villageois. Ils occupent une bande de terrain de largeur restreinte (5 m) entre l'église et la Wefa-Haus. Ces deux dernières coexistent depuis le 13^e – 14^e siècles²². La maison Wefa appartient à un type différent de celui des bâtiments 1 à 4. Elle n'est pas mitoyenne d'autres maisons et ses dimensions (10,50 x 7,50 m) sont plus importantes. Elle comprend un niveau inférieur de cave et un étage « noble » résidentiel²³. Etant donné son ancienneté, elle pourrait être rangée parmi les maisons-tours, ces résidences parfois fortifiées qui appartenaient à des notables locaux, et positionnées habituellement à proximité des églises. Ici, la maison-tour n'est pas fortifiée, mais elle en comprend les caractéristiques classiques : dimensions, nombre d'étages, proximité de l'église. Dans cette perspective, les bâtiments 1 à 4, de petite taille, construits en enfilade sur le rocher en contrebas de l'église, rompent l'association de l'église et de la maison Wefa. Ils reflètent une évolution de l'agglomération vers un système basé sur l'exploitation de la terre par des propriétaires et non pas par des serfs inféodés. L'habitat traduit ce changement par l'apparition d'édifices plus petits et logés les uns contre les autres afin d'exploiter la surface villageoise de façon optimale. Les unités de bâtiments comprennent des caves au 1^{er} niveau, surmontés par des cuisines, celles-ci étant contenues dans une enveloppe maçonnée. Les chambres se superposent dans les étages, construites en bois et chauffées par des poêles ou par le conduit de fumée de l'âtre de la cuisine. Au 17^e siècle, la maison Wefa a subi une transformation allant dans ce sens : les étages ont été aménagés en bois.

La rangée de maisons mitoyennes entre la Kirchgasse et la Pfarreigasse appartient à un réseau urbain postérieur au Moyen Age.

Les analyses par dendrochronologie des parties construites en bois ont livré un ensemble de dates variées reflétant les nombreuses transformations dont ces édifices ont fait l'objet. Ces travaux ont vraisemblablement privilégié la récupération des éléments de bois étant donné que, faute de place, les unités de bâtiments étaient reconstruites selon les mêmes dimensions que celles qu'elles remplaçaient. Les dates les plus anciennes découlant de l'analyse par dendrochronologie se situent à la fin du 15^e siècle (1462, 1483, 1494) ou au début du 16^e siècle (1500, 1509, 1512). Les dates les plus récentes dans les locaux L.1 à L.3 se situent à la fin du 17^e siècle (1650, 1689). Il existe une légère tendance à trouver les dates les plus anciennes dans le bas des maisons et les plus récentes dans leur partie supérieure.

Quant à la maison de Commune, seule à livrer des dates uniformes, elle a été construite à la fin du 19^e siècle et sa toiture comporte des éléments d'une charpente de 1813 en emploi.

²² Date avancée par H.-J. Lehner lors de son étude. N'étant pas consolidée par des analyses scientifiques, elle peut être révisée.

²³ H.-J. Lehner a interprété comme tels les niveaux les plus anciens de la Wefa-Haus.

ANNEXES

- **Relevés 1**

Plan des Vestiges au niveau du sous-sol et du local L. 6.

- **Relevés 2**

Coupe nord-sud, vue est, dans les bâtiments communaux à restaurer.

- **Liste des unités de terrain (UT)**

Phase 5. Bâtiment 3 (fin 19^e - 20^e s.)

Phase 4. Bâtiment 4 (1885)

Phase 2B. (16^e s.?)
L.6: réparation paroi ouest
L.6: doublage nord
L.6: équipement cuisine
bâtiment 2 (L.1, L.6)

Phases 1, 2 ou 3: bâtiment 4 primitif?

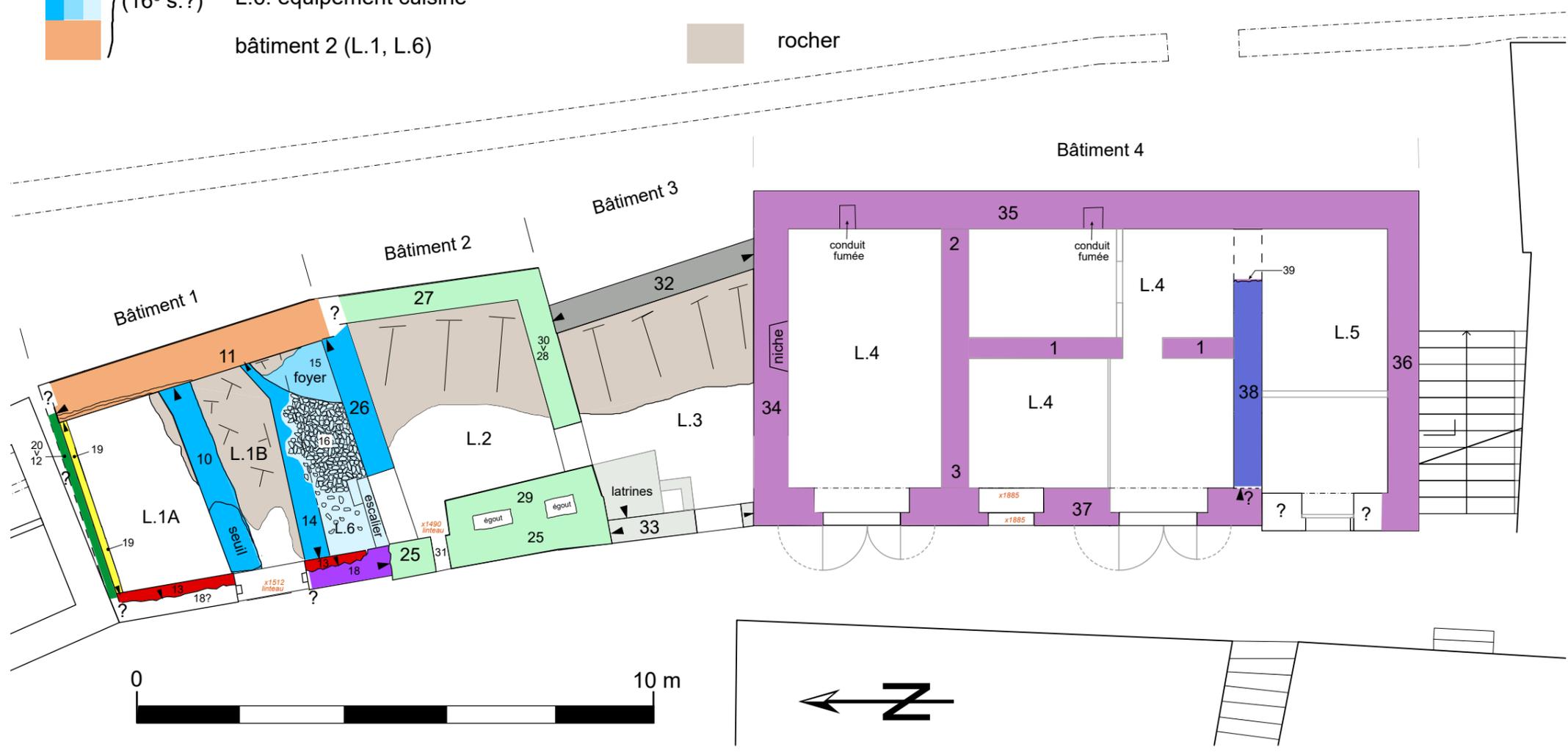
Phase 2A: bâtiment 1 primitif? (16^e s.?)

Phase 1? Façade sud d'un bâtiment voisin au nord?

Phase 1. Construction du bâtiment 2

rocher

rouge: datation par dendrochronologie



Phase 5. Bâtiment 3 (fin 19^e - 20^e s.)

Phase 4. Bâtiment 4 (1885)

L.6: réparation paroi ouest
 L.6: doublage nord
 L.6: équipement cuisine
 bâtiment 2 (L.1, L.6)

Phases 1, 2 ou 3: bâtiment 4 primitif?

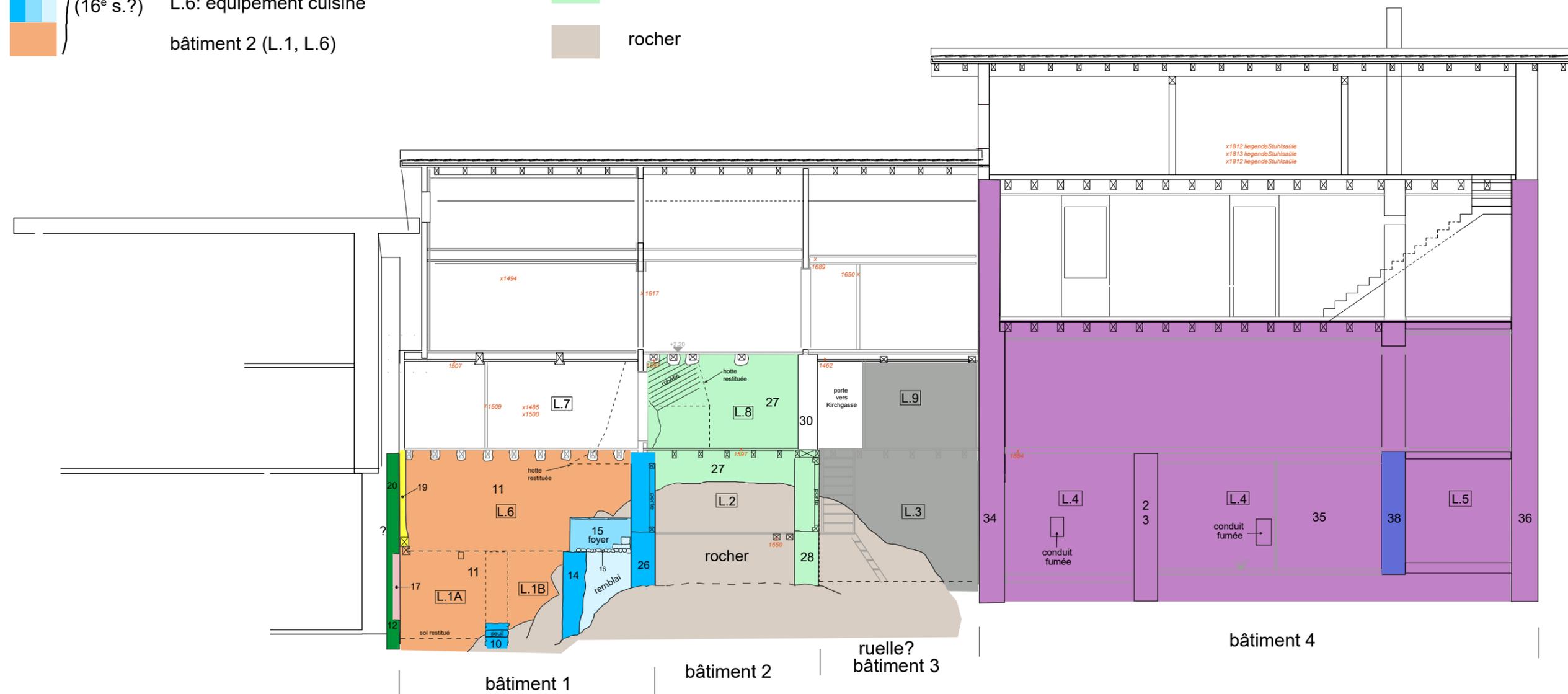
Phase 2A: bâtiment 1 primitif? (16^e s.?)

Phase 1? Façade sud d'un bâtiment voisin au nord?

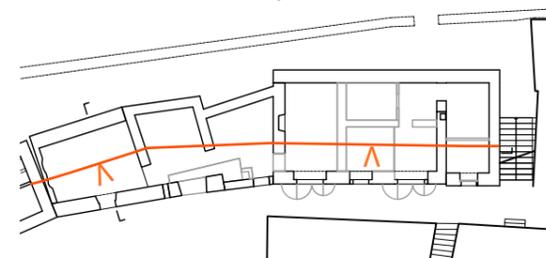
Phase 1. Construction du bâtiment 2

rocher

rouge: datation par dendrochronologie



Localisation de la coupe:





NIEDERGESTELN

HAUS DORF - NID21